

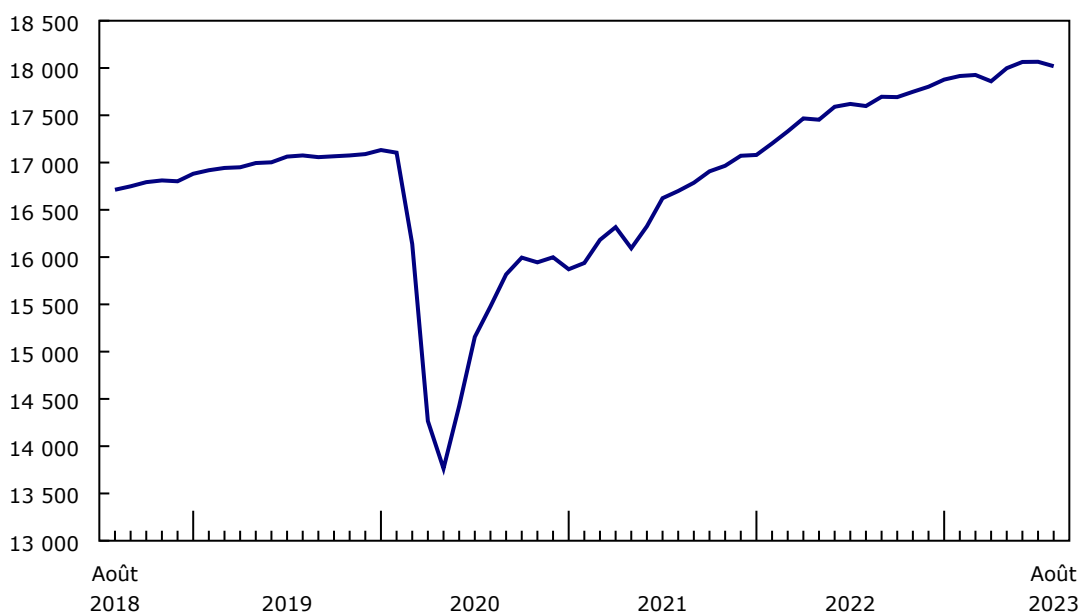
Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, août 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 26 octobre 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 46 800 (-0,3 %) en août, après avoir peu varié en juillet. Parallèlement, le nombre de postes vacants a poursuivi sa tendance à la baisse, et il a reculé légèrement pour passer de 697 900 en juillet à 682 400 en août.

Graphique 1 L'emploi salarié diminue en août

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

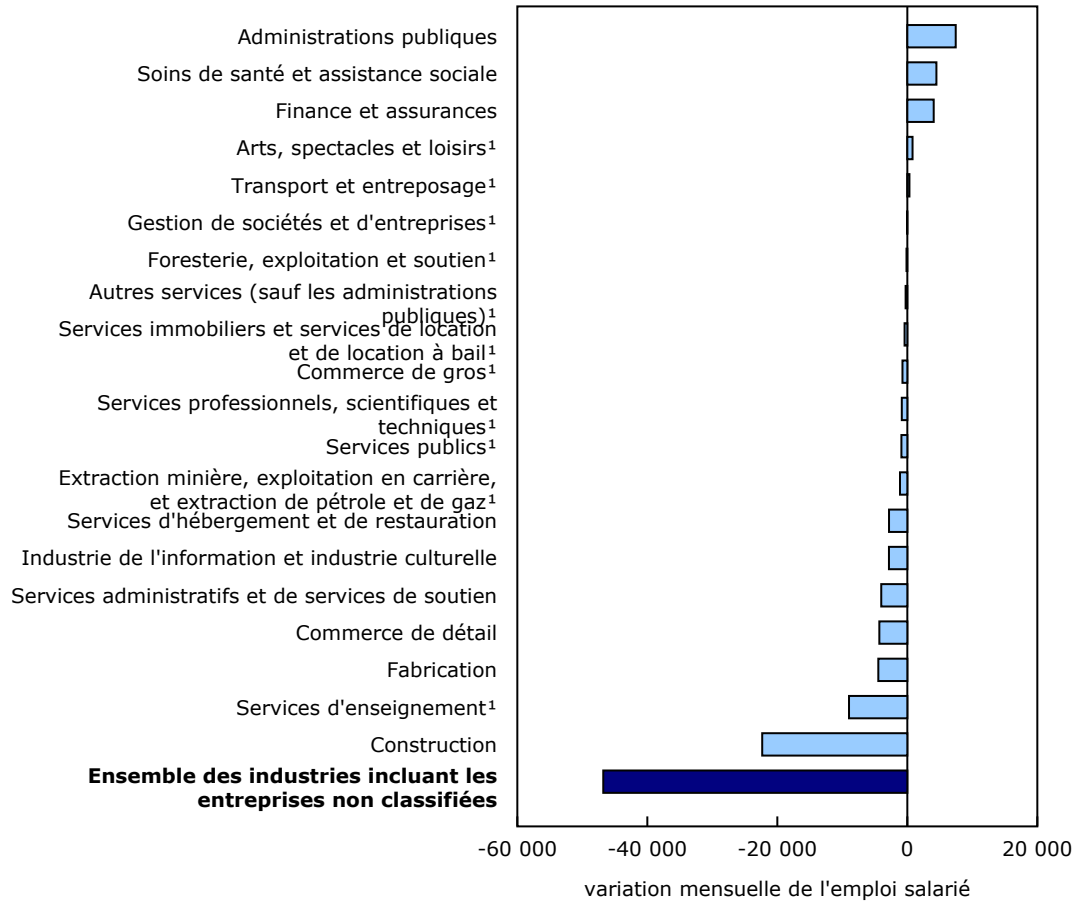
La construction (-22 300; -1,9 %) a enregistré la plus forte baisse de l'emploi salarié en août, suivie de la fabrication (-4 500; -0,3 %), du commerce de détail (-4 300; -0,2 %), des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (-4 000; -0,5 %), de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (-2 800; -0,8 %) et des services d'hébergement et de restauration (-2 800; -0,2 %).

Ces baisses mensuelles ont été atténuées par les hausses de l'emploi salarié en août dans les administrations publiques (+7 400; +0,6 %), dans les soins de santé et l'assistance sociale (+4 500; +0,2 %) et dans la finance et les assurances (+4 100; +0,5 %). Peu de variations ont été observées dans les 11 autres secteurs.



Graphique 2

La baisse totale de l'emploi salarié en août est fortement concentrée dans la construction



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.
 Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans la construction diminue pour la première fois depuis mars 2023

En août, le nombre d'emplois salariés dans la construction (-22 300; -1,9 %) a reculé pour la première fois depuis mars. La croissance globale observée dans la construction a ralenti en 2023, après avoir réalisé des hausses plus marquées au cours de la deuxième moitié de 2022. Le secteur a enregistré une baisse nette de 5 400 (-0,5 %) de décembre 2022 à août 2023, par rapport à la hausse de 23 800 (+2,1 %) observée de juillet à décembre 2022.

La baisse mensuelle observée en août 2023 s'est concentrée chez les entrepreneurs spécialisés (-13 000; -1,9 %), y compris chez les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (-4 600; -1,5 %) et les entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (-4 000; -3,0 %). Des reculs ont également été enregistrés dans la construction non résidentielle (-3 900; -3,1 %), dans les travaux de génie civil (-3 700; -2,0 %) et dans la construction résidentielle (-1 700; -1,0 %).

Le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail recule en août

En août, l'emploi salarié dans le commerce de détail a diminué de 4 300 (-0,2 %). La baisse mensuelle globale dans le commerce de détail a été quasi généralisée dans l'ensemble des sous-secteurs, mais elle a été atténuée par la hausse enregistrée par les détaillants d'alimentation (+5 000; +0,9 %). Plusieurs sous-secteurs ont enregistré des baisses en août, y compris les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijouteries, de bagages et de maroquinerie (-3 800; -1,8 %), les détaillants de produits de santé et de soins personnels (-3 400; -1,6 %) et les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (-1 100; -0,8 %).

La baisse observée dans le commerce de détail en août a contrebalancé la hausse nette de 3 900 (+0,2 %) enregistrée de mars à juillet. Par conséquent, l'emploi salarié en août dans le commerce de détail était comparable au niveau observé en mars.

L'emploi salarié dans la fabrication baisse pour un deuxième mois consécutif

L'emploi salarié dans la fabrication (-4 500; -0,3 %) a diminué pour un deuxième mois d'affilée, portant les baisses cumulatives enregistrées en juillet et en août à 10 600 (-0,7 %). Ces reculs ont fait suite à une période de croissance relativement forte observée de mars à juin (+13 200; +0,8 %).

La baisse globale observée en août s'est concentrée principalement dans la fabrication de produits métalliques (-2 000; -1,2 %) et dans la fabrication de boissons et de produits du tabac (-1 200; -2,1 %).

Les hôpitaux contribuent le plus à la croissance dans les soins de santé et l'assistance sociale en août

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 4 500 (+0,2 %) en août, poursuivant une tendance à la hausse amorcée en septembre 2022.

La hausse mensuelle du secteur en août 2023 s'est concentrée dans les hôpitaux (+6 200; +0,9 %) et elle a été atténuée par la baisse observée dans les services de soins de santé ambulatoires (-2 200; -0,3 %). Les hôpitaux ont connu une croissance soutenue de l'emploi salarié depuis avril, et l'augmentation cumulative s'est chiffrée à 18 400 (+2,7 %) d'avril à août.

La rémunération hebdomadaire moyenne est presque inchangée en août

En août, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est établie à 1 218 \$, ce qui est presque inchangé comparativement au mois précédent. Par rapport aux mêmes mois un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,2 % tant en juillet qu'en août. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

En août, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (33,4 heures) était essentiellement inchangé par rapport au mois précédent et au mois d'août 2022.

Le nombre de postes vacants diminue légèrement en août

Le nombre de postes vacants a poursuivi sa tendance à la baisse en août 2023 et il a reculé légèrement pour atteindre 682 400 en août, comparativement à 697 900 en juillet. Le nombre de postes vacants en août s'est situé à son niveau le plus bas depuis mai 2021 (673 400).

La demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) en août 2023 a peu varié par rapport au début de l'année, étant donné que le nombre de postes vacants a diminué de 181 700 (-21,0 %) au cours de la période et que l'emploi salarié a augmenté de 162 300 (+1,0 %).

Les plus fortes baisses mensuelles du nombre de postes vacants en août ont été observées dans la fabrication (-5 900; -11,5 %), suivie de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (-3 300; -36,7 %), des services publics (-1 700; -54,7 %) et de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (-1 700; -16,8 %). Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une hausse du nombre de postes vacants dans la finance et les assurances (+4 400; +20,4 %) et dans la gestion de sociétés et d'entreprises (+700; +32,5 %). Le nombre de postes non pourvus a peu varié dans les 14 autres secteurs.

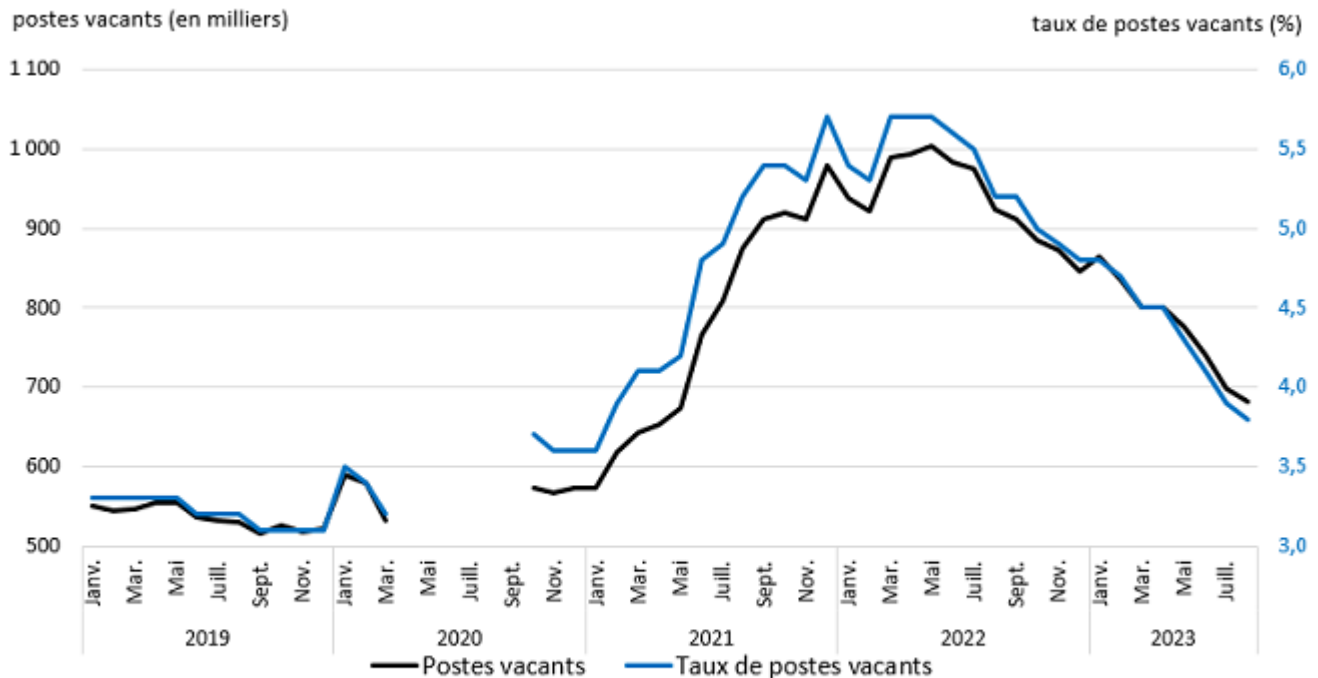
En août, par rapport au même mois un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse dans 17 des 20 secteurs, et les réductions les plus marquées ont été observées dans le commerce de détail (-38 800; -36,0 %), les services d'hébergement et de restauration (-38 700; -31,4 %), la fabrication (-35 700; -44,1 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (-20 700; -32,9 %).

Parallèlement, le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale (136 000) était pratiquement inchangé par rapport à août 2022 et il est demeuré le plus élevé parmi tous les secteurs en août 2023.

Le nombre de postes vacants a aussi peu varié en août par rapport au même mois un an plus tôt dans les administrations publiques et dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est établi à 3,8 % en août, ce qui était pratiquement inchangé par rapport à juillet (3,9 %), mais en baisse par rapport au taux de 4,8 % observé au début de l'année. La diminution du taux de postes vacants observée depuis janvier reflète les baisses du nombre de postes vacants (-181 700; -21,0 %) combinées avec les hausses du nombre d'emplois salariés (+162 300; +1,0 %).

Infographie 1 – Le nombre et le taux de postes vacants poursuivent leur tendance à la baisse en août



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Pendant que le nombre de postes vacants a légèrement diminué en août, le nombre de chômeurs (selon les données de l'[Enquête sur la population active](#)) a peu varié au cours du mois. Il y avait 1,7 chômeur pour chaque poste vacant en août, ce qui correspond au ratio enregistré en juillet, mais qui est en hausse par rapport à celui de 1,3 observé en février, en mars et en avril.

La fabrication affiche son plus bas nombre de postes vacants depuis mars 2020

Le nombre de postes vacants dans la fabrication a diminué de 5 900 (-11,5 %) pour s'établir à 45 300 en août, ce qui représente le niveau le plus bas depuis mars 2020 (41 500). La baisse enregistrée en août 2023 fait suite à une diminution similaire observée en juillet (-5 000; -8,9 %).

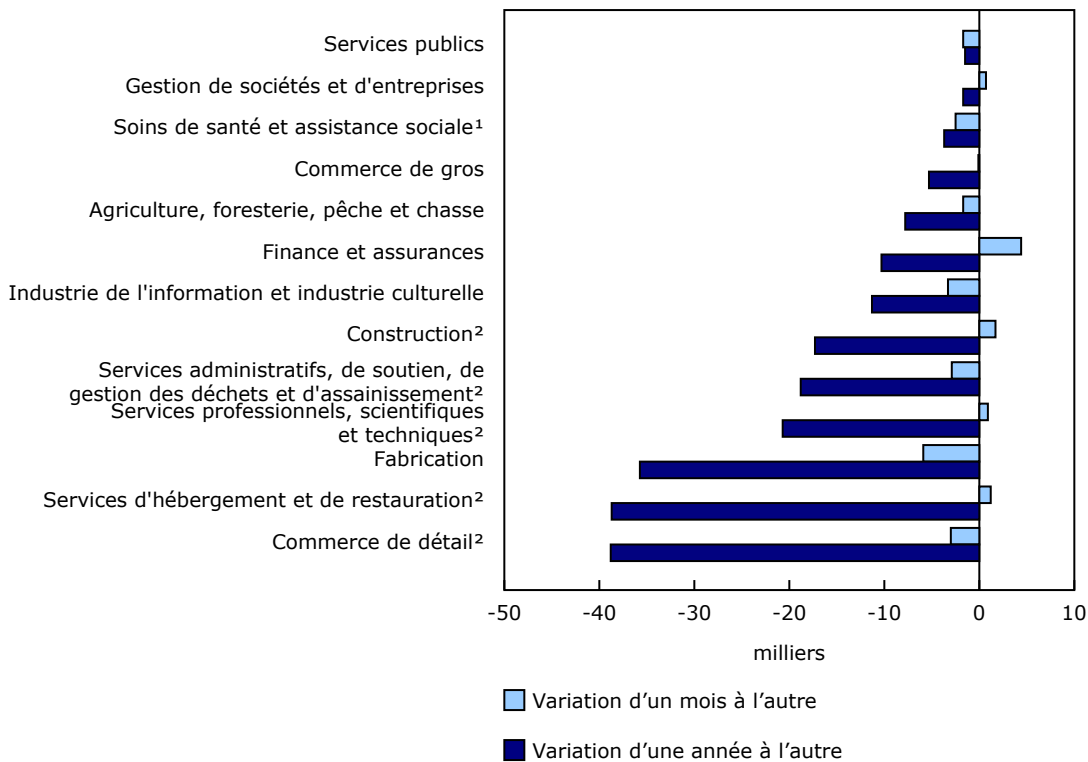
Le taux de postes vacants dans le secteur était de 2,8 % en août, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à juillet et en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à juin. Le recul du taux de postes vacants observé depuis juin a été principalement attribuable à la diminution du nombre de postes vacants (-10 800; -19,3 %), car le nombre d'emplois salariés a peu varié au cours de la période.

Le nombre de postes vacants augmente dans la finance et les assurances

Dans la finance et les assurances, le nombre de postes vacants a augmenté de 4 400 (+20,4 %) pour atteindre 25 700 en août après avoir peu varié en juillet, ce qui a partiellement contrebalancé la baisse enregistrée en juin (-9 100; -31,1 %). Ainsi, le taux de postes vacants a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 3,0 % en août, mais il a peu varié par rapport au taux observé en mai (3,4 %).

Graphique 3

Les baisses du nombre de postes vacants observées depuis août 2022 ont été quasi généralisées



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

1. Les variations mensuelles et annuelles du nombre de postes vacants ne sont pas statistiquement significatives.

2. Les variations mensuelles du nombre de postes vacants ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants recule dans trois provinces et augmente en Alberta

Au Québec, le nombre de postes vacants a reculé de 19 300 (-10,8 %) pour s'établir à 159 000 en août. Il s'agissait d'une troisième diminution mensuelle en quatre mois, portant la baisse cumulative depuis mai à 43 900 (-21,6 %). Le Manitoba (-2 700 pour s'établir à 20 600) et l'Île-du-Prince-Édouard (-800 pour s'établir à 1 900) ont également affiché des baisses du nombre de postes vacants en août. Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté en Alberta (+7 500 pour atteindre 88 700), tandis qu'il a peu varié dans les autres provinces.

Par rapport au même mois un an plus tôt, le taux de postes vacants a diminué dans neuf provinces en août, et il a peu varié en Saskatchewan. L'Île-du-Prince-Édouard (-3,8 points de pourcentage pour s'établir à 2,7 %) a affiché la plus forte baisse sur 12 mois en août, suivie du Québec (-1,7 point de pourcentage pour s'établir à 4,0 %), de la Colombie-Britannique (-1,6 point de pourcentage pour s'établir à 4,2 %) et de l'Ontario (-1,4 point de pourcentage pour s'établir à 3,6 %).

En août, le taux de postes vacants était le plus élevé en Saskatchewan (4,7 %) et en Colombie-Britannique (4,2 %), tandis qu'il était le plus faible à l'Île-du-Prince-Édouard (2,7 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (2,9 %).

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01, 14-10-0332-01 et 14-10-0357-01 seront mis à jour le 13 novembre.

Prochaine diffusion

Les données de septembre de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 30 novembre.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Août 2022	Juillet 2023 ^r	Août 2023 ^p	Juillet à août 2023	Août 2022 à août 2023	Juillet à août 2023	Août 2022 à août 2023
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 169,34	1 214,03	1 217,88	3,85	48,54	0,3	4,2
Forêt, exploitation et soutien	1 345,88	1 422,87	1 416,34	-6,53	70,46	-0,5	5,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 310,91	2 243,21	2 289,82 ^E	46,61	-21,09	2,1	-0,9
Services publics	1 923,33	2 117,58	2 081,69	-35,89	158,36	-1,7	8,2
Construction	1 438,53	1 506,57	1 492,81	-13,76	54,28	-0,9	3,8
Fabrication	1 258,44	1 320,87	1 324,16	3,29	65,72	0,2	5,2
Commerce de gros	1 380,09	1 431,44	1 443,06	11,62	62,97	0,8	4,6
Commerce de détail	700,55	713,53	715,87	2,34	15,32	0,3	2,2
Transport et entreposage	1 228,05	1 257,96	1 259,09	1,13	31,04	0,1	2,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 569,44	1 670,70	1 702,66	31,96	133,22	1,9	8,5
Finance et assurances	1 616,89	1 597,37	1 594,36	-3,01	-22,53	-0,2	-1,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 246,13	1 213,32	1 209,50	-3,82	-36,63	-0,3	-2,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 619,65	1 742,11	1 759,10	16,99	139,45	1,0	8,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 590,01	1 674,48	1 707,02	32,54	117,01	1,9	7,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	963,40	1 026,50	1 028,86	2,36	65,46	0,2	6,8
Services d'enseignement	1 149,22	1 193,58	1 195,79	2,21	46,57	0,2	4,1
Soins de santé et assistance sociale	1 025,28	1 075,87	1 070,91	-4,96	45,63	-0,5	4,5
Arts, spectacles et loisirs	718,63	725,62	731,28	5,66	12,65	0,8	1,8
Services d'hébergement et de restauration	470,56	489,52	491,61	2,09	21,05	0,4	4,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	988,96	1 041,66	1 032,81	-8,85	43,85	-0,8	4,4
Administrations publiques	1 496,59	1 553,01	1 567,73	14,72	71,14	0,9	4,8
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 147,87	1 204,77	1 212,77	8,00	64,90	0,7	5,7
Île-du-Prince-Édouard	992,11	1 028,87	1 058,62	29,75	66,51	2,9	6,7
Nouvelle-Écosse	1 025,00	1 069,31	1 075,06	5,75	50,06	0,5	4,9
Nouveau-Brunswick	1 064,76	1 101,58	1 119,76	18,18	55,00	1,7	5,2
Québec	1 117,66	1 161,44	1 166,99	5,55	49,33	0,5	4,4
Ontario	1 196,80	1 243,12	1 247,55	4,43	50,75	0,4	4,2
Manitoba	1 068,30	1 102,27	1 108,73	6,46	40,43	0,6	3,8
Saskatchewan	1 142,54	1 174,29	1 168,37	-5,92	25,83	-0,5	2,3
Alberta	1 259,66	1 292,17	1 291,94	-0,23	32,28	-0,0	2,6
Colombie-Britannique	1 171,52	1 229,39	1 229,63	0,24	58,11	0,0	5,0
Yukon	1 348,36	1 378,42	1 413,30	34,88	64,94	2,5	4,8
Territoires du Nord-Ouest	1 542,59	1 587,88	1 612,07	24,19	69,48	1,5	4,5
Nunavut	1 564,57	1 604,56	1 633,34	28,78	68,77	1,8	4,4

r révisé

p provisoire

E à utiliser avec prudence

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Août 2022	Juillet 2023 ^r	Août 2023 ^p	Juillet à août 2023	Août 2022 à août 2023	Juillet à août 2023	Août 2022 à août 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 597,7	18 065,8	18 019,0	-46,8	421,3	-0,3	2,4
Foresterie, exploitation et soutien	37,6	36,9	36,8	-0,1	-0,8	-0,3	-2,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	208,2	214,2	213,1	-1,1	4,9	-0,5	2,3
Services publics	130,1	133,8	132,9	-0,9	2,8	-0,7	2,2
Construction	1 114,8	1 178,0	1 155,7	-22,3	40,9	-1,9	3,7
Fabrication	1 551,9	1 567,1	1 562,7	-4,5	10,8	-0,3	0,7
Commerce de gros	815,9	823,7	823,0	-0,7	7,1	-0,1	0,9
Commerce de détail	2 011,0	2 021,3	2 017,0	-4,3	6,0	-0,2	0,3
Transport et entreposage	811,5	841,2	841,5	0,3	30,1	0,0	3,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	388,8	364,0	361,2	-2,8	-27,6	-0,8	-7,1
Finance et assurances	813,6	833,1	837,2	4,1	23,6	0,5	2,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	286,3	291,8	291,4	-0,4	5,0	-0,1	1,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 180,8	1 217,6	1 216,7	-0,9	35,9	-0,1	3,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	119,9	125,7	125,6	-0,0	5,8	-0,0	4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	831,9	838,8	834,8	-4,0	2,9	-0,5	0,3
Services d'enseignement	1 396,6	1 444,8	1 435,9	-9,0	39,3	-0,6	2,8
Soins de santé et assistance sociale	2 214,9	2 297,7	2 302,2	4,5	87,3	0,2	3,9
Arts, spectacles et loisirs	295,4	316,0	316,8	0,8	21,3	0,3	7,2
Services d'hébergement et de restauration	1 274,5	1 313,0	1 310,2	-2,8	35,7	-0,2	2,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	542,8	563,7	563,5	-0,3	20,7	-0,0	3,8
Administrations publiques	1 215,9	1 275,0	1 282,5	7,4	66,6	0,6	5,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	218,9	223,5	223,4	-0,1	4,6	-0,1	2,1
Île-du-Prince-Édouard	75,4	78,4	78,4	0,0	2,9	0,0	3,9
Nouvelle-Écosse	437,2	451,3	450,3	-1,0	13,1	-0,2	3,0
Nouveau-Brunswick	344,3	351,8	352,8	1,0	8,5	0,3	2,5
Québec	3 965,1	4 064,5	4 035,4	-29,1	70,3	-0,7	1,8
Ontario	6 832,3	6 992,1	6 997,8	5,7	165,5	0,1	2,4
Manitoba	630,1	646,9	643,7	-3,3	13,5	-0,5	2,1
Saskatchewan	494,1	506,7	504,7	-2,0	10,6	-0,4	2,1
Alberta	2 045,8	2 120,3	2 117,1	-3,2	71,3	-0,2	3,5
Colombie-Britannique	2 483,2	2 556,2	2 542,4	-13,7	59,3	-0,5	2,4
Yukon	23,9	24,6	24,5	-0,1	0,6	-0,4	2,3
Territoires du Nord-Ouest	27,0	27,7	27,5	-0,2	0,5	-0,6	2,0
Nunavut	20,4	21,8	21,0	-0,9	0,6	-4,0	2,8

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées¹

	Août 2023 ^P		
	Employés salariés ²	Postes vacants	Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 138,7	682,4	3,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	233,5	8,3	3,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,7	7,5	3,4
Services publics	133,9	1,4 ^E	1,0 ^E
Construction	1 178,7	63,6	5,1
Fabrication	1 563,2	45,3	2,8
Commerce de gros	822,8	28,5	3,3
Commerce de détail	2 017,3	69,0	3,3
Transport et entreposage	839,8	37,3	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	368,4	5,7 ^E	1,5 ^E
Finance et assurances	837,7	25,7 ^E	3,0 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,4	8,4	2,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 216,8	42,3	3,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,3	2,9 ^E	2,3 ^E
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	831,3	39,9	4,6
Services d'enseignement	1 429,9	17,4	1,2
Soins de santé et assistance sociale	2 299,2	136,0	5,6
Arts, spectacles et loisirs	312,8	10,5	3,2
Services d'hébergement et de restauration	1 306,2	84,7	6,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	564,4	31,5	5,3
Administrations publiques ⁴	552,3	16,7	2,9
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	195,2	5,8	2,9
Île-du-Prince-Édouard	70,1	1,9 ^E	2,7 ^E
Nouvelle-Écosse	447,0	17,4	3,7
Nouveau-Brunswick	321,5	10,7	3,2
Québec	3 839,5	159,0	4,0
Ontario	6 640,7	246,8	3,6
Manitoba	613,5	20,6	3,2
Saskatchewan	490,0	24,4	4,7
Alberta	2 054,6	88,7	4,1
Colombie-Britannique	2 408,5	104,7	4,2
Yukon	19,4	0,9	4,5
Territoires du Nord-Ouest	22,0	F	F
Nunavut	16,7	F	F

P provisoire

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).